

L'Aube



Interview de
Mays Mouissi
« Il y a eu un
grand nombre
de promesses
non-tenues »

(Lire en page 4)

Face à un Gabon de toutes les peurs

Gondjout met Ali devant ses responsabilités !

Qui menace Ropivia de mort ?

WANTED
Les étudiants offrent une forte récompense à toute personne qui retrouverait ce monsieur (mort ou vif)
Marc Essia Ropivia, Directeur de l'Université Omar Bongo
REWARDS : \$75.000.000
(Lire en page 6)

Revoilà les antirétroviraux

Après avoir été sevrés durant plus de cinq mois, les malades du VIH-sida peuvent aujourd'hui pousser un « ouf » de soulagement car les traitements sont à nouveau disponibles, mais en quantité insuffisante, l'Etat ayant décidé de renouveler le stock pour une durée de trois mois maximum. Quant à la qualité des médicaments livrés, un doute habite les malades qui ne reconnaissent pas les emballages des produits auxquels ils sont habitués. S'agit-il d'une contrefaçon acquise à bas prix ? S'agit-il d'un changement de fournisseurs ? Etc. Autant de questions qui ne suscitent pas la sérénité chez ces personnes déjà fragilisées.



Le symbole est fort, le fait est révélateur d'une situation dangereuse. Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, le médiateur de la République parle – sans prendre des gangs – d'une réalité inquiétante : Le Gabon est sous très haute tension. Du coup, elle appelle le chef de l'Etat à « dialoguer » pour éviter l'implosion de la Nation. Il suffit d'observer le comportement des Gabonais de la Dola contre Jean Ping pour comprendre qu'il y a péril en la demeure. (Lire en page 3)

Editorial

La dernière chance !

Depuis samedi dernier, dans l'esprit des Gabonais, les choses ne sont plus pareilles. Il n'est plus possible de jouer à l'hypocrisie face à la réalité. Laure Olga Gondjout, médiateur de la République, est venue relayer aux yeux du monde et à la face de chaque fille et fils de ce pays une évidence terrifiante : le Gabon est au bord de l'implosion. Une fois ceci dit, rien n'a été encore avancé. D'autant plus que ce constat rejoint celui de la communauté internationale, de l'opposition gabonaise, de la société civile et surtout de tous les démissionnaires du PDG sur la très préoccupante situation du Gabon.

Le fait pour qu'une collaboratrice du chef de l'Etat – le médiateur de la République dépend directement de la présidence de la République – vienne parler publiquement d'un fait, est un symbole fort d'une prise de conscience à tous les niveaux du danger qui nous guette individuellement et collectivement. Il y a donc urgence à agir. Mais agir comment ? Tant, au même moment, Jean Boniface Assélé – au nom des privilèges à conserver – adoube Ali Bongo,

comme si de rien n'était, pour la « désormais très hypothétique » présidentielle.

Manifestement, si Laure Olga Gondjout est venue appeler les Gabonais à l'apaisement, forcément elle a une solution pour atteindre cet objectif. Parce que, l'existence étant régentée par le principe de la partie double, le médiateur de la République doit offrir aux uns et aux autres les solutions à l'origine de leur colère pour les uns et pour les autres les assurances d'une vie apaisée après le pouvoir. En Afrique du Sud, lorsque le 10 avril 1993, Chris Hani, militant anti-apartheid de l'ANC est assassiné par le « système », les noirs décident de venger le symbole d'un monde équitable. Ce pays est au bord de l'implosion. Tout ne tient qu'à un fil. Puis, tel un messie, Nelson Mandela apparaît et demande aux Sud-africains une chose résumée ainsi « puisque c'est le système qui a tué Chris Hani, attendons les élections de l'année prochaine pour briser la nuque de ce monstre et offrir au peuple un autre environnement ». Du coup, le 09 mai 1994, Nelson Mandela devient président de la République

et architecte de la « nation arc-en-ciel ».

Sur cette base, Laure Olga Gondjout peut-elle promettre aux Gabonais la fin du système Bongo-PDG marqué par : la cruauté du Gabonais envers le Gabonais ; la chasse aux sorcières dans l'administration ; une justice conçue pour traquer la moindre contestation et surtout un appareil judiciaire répressif pour museler les journaux triés sur le volet par le palais et le ministère de la Communication ; le pillage des derniers publics dont la conséquence est l'absence de développement de notre pays ; les actes de voyeurisme au sommet de l'Etat pour empêcher toute expression démocratique,... Pour sûr, le médiateur de la République a offert au chef de l'Etat une occasion de montrer au monde entier sa grandeur d'esprit et surtout sa volonté d'éviter à notre pays un bain de sang inutile en organisant un dialogue inclusif avant...qu'il ne soit trop tard ! ■

Agnès Laplumacerbe

Installation de la centrale thermique d'Alénakiri

Entre violation des normes et calvaire des populations

Site industriel destiné à la production de l'électricité, la centrale thermique d'Alénakiri est une source de développement économique et social. Développement qui devrait commencer par la localité où elle est implantée. Ce qui est loin de se vérifier dans le cas des riverains d'Owendo.

Constant Mavougou

Elle transforme diverses sources d'énergie primaire en énergie électrique afin d'alimenter en électricité, au moyen de réseaux électriques, des consommateurs particuliers ou industriels éloignés de la centrale. Si la centrale au gaz d'Alénakiri est a priori une panacée face à la demande sans cesse croissante des populations du « Grand Libreville » pour un accès plus facile et moins coûteux à l'électricité, il n'en demeure pas moins que l'installation de ce site ne bénéficie pas aux populations riveraines du quartier Alénakiri de la commune d'Owendo.

Mais elle est plutôt perçue comme non seulement une désolation pour la population d'Alénakiri mais aussi comme un élément conflictuel entre le pouvoir émergent et les habitants de ce quartier. En ce sens que, sur le plan des services sociaux et des infrastructures, la construction de la route-pavée conduisant au site de la centrale a des conséquences nuisibles, à savoir l'altération des sols de surfaces servant de route aux populations voisines pour regagner leurs domiciles.

En effet, lors des travaux de construction de la route-pavée, toutes les eaux de pluies qui y stagnaient ont été



Ali Bongo met en marche la centrale thermique d'Alénakiri. Un cadeau empoisonné pour les habitants ?

canalisées sur les différentes routes conduisant aux domiciles des populations avoisinantes. La conséquence aujourd'hui est l'érosion de ces routes empruntées par les populations d'Alénakiri et le déversement des eaux boueuses dans leurs domiciles. Elles sont devenues impraticables à tel point que les usagers sont dans l'obligation de stationner leurs véhicules à des kilomètres, et de regagner à pieds leurs domiciles. Plus grave, la route-pavée a été construite sans trottoirs, entraînant de ce fait une augmentation de la circulation des véhicules et, de facto, une

augmentation des risques d'accidents tant les conducteurs de ces véhicules roulent à vive allure.

Baisses régulières de tension de courant électrique dans les ménages

Ajouté à cela, depuis l'installation de la centrale, les habitants du quartier ne cessent d'exprimer leur ras-le-bol provoqué par une multitude de désagréments. Les baisses régulières de tension de courant électrique dans les ménages sont la cause des pannes des appareils électroménagers ; le dysfonctionnement des lampadaires censés

éclairer la route-pavée augmente le risque d'insécurité ; les tuyaux d'eau des particuliers et le transformateur, endommagés lors de la construction de la route, engendrent subséquemment des difficultés de ravitaillement en eau potable et en alimentation en électricité. Les habitants de la localité se voient contraints de parcourir des centaines de mètres (des kilomètres pour certains) jusqu'à la pompe publique.

La disponibilité et l'utilisation de l'électricité sont très variées dans la zone. Certains ménages en disposent en permanence, pendant que d'au-

tres font des pieds et des mains pour en bénéficier. Les habitants du quartier affirment qu'ils ne connaissent pas ces problèmes d'eau et d'électricité avant l'installation de la centrale, puisque les coupures d'eau et de courant électrique étaient générales et moins fréquentes que maintenant. En plus, la destruction du transformateur lors de l'aménagement de la route explique, en partie, les difficultés d'accès à l'électricité de certains ménages. Par ailleurs, la capacité d'accès à l'électricité suggère non seulement que le dispositif technique pour se connecter aux pylônes existe mais aussi que les ménages disposent de moyens pour s'abonner à l'électricité.

En effet, certains pylônes n'étant pas en bon état sont déconnectés du réseau national. Si dans le projet de l'ins-

tallation de la centrale, le site et ses alentours devaient être déclarés d'utilité publique par un décret du ministère de l'Habitat et classé zone industrielle, le gouvernement « émergent » qui se présente, dans les conférences portant sur le réchauffement climatique, comme un modèle de développement durable, semble oublier que ce site était fortement habité avant la construction de la centrale. Et que, conformément à la norme ISO 26000 relative à la Responsabilité Sociétale des Entreprises, ils se doivent de développer la localité d'Alénakiri.

En outre, faut-il penser que ce traitement de nos gouvernants envers la population d'Alénakiri est un de leurs moyens encore « musclés » pour que ces habitants se réinstallent ailleurs ? ■

La question sécuritaire autour de la centrale d'Alénakiri

C.M

Depuis l'inauguration de la centrale thermique d'Alénakiri le 15 août 2013, les organismes œuvrant pour la protection de l'environnement et le bien-être des populations s'interrogent sur la sécurité de ces dernières. En effet, au regard des accidents rapportés à travers le monde et souvent dans les pays (Etats-Unis, Japon, Russie, etc.) ayant des capacités intellectuelles et technologiques de pointe, il n'est pas incongru de s'interroger sur les moyens sécuritaires prévus par l'Etat gabonais à travers Télémanie et la Société de Patrimoine (SP).

La première de ces interrogations est liée à la proximité (moins de 500 m) de la décharge de Sanivit de la centrale électrique. En effet, dans le but d'éviter des éventuelles fréquentations d'un tel site industriel, les organismes internationaux recommandent un éloignement de 500 m de la centrale. Or, le personnel de Sanivit y déverse plusieurs fois par jour, des ordures, des déchets ou résidus de tous types collectés dans l'agglomération de Libreville. Et ces derniers sont en grande partie des matières inflammables et polluantes pouvant engendrer des incendies.

La Société de Patrimoine a-t-elle véritablement pris des mesures adéquates face à ces potentiels dangers liés à la présence de Sanivit ? Nous voulons bien répondre par l'affirmative, mais l'incendie signalé dans la nuit du 15 au 16 juillet 2015 dans la décharge nous laisse perplexe. En effet, un incendie a été signalé cette nuit-là et dont les causes, jusqu'alors, restent encore inconnues. Cependant deux hypothèses nous sont parvenues par les agents de la société adjudicataire et les populations avoisinantes, à savoir : suite à l'incinération des ordures et des déchets, l'incendie s'est déclenché ; l'incendie est dû à un feu allumé par un habitant de la zone.

Et ces hypothèses sont celles retenues jusqu'alors dans la mesure où aucune enquête n'a été menée. D'une manière ou d'une autre elles révèlent le danger que représente la décharge de Sanivit depuis l'installation de la centrale électrique. Il est également à noter les insuffisances des équipements de lutte contre le feu mis à contribution par Télémanie : le système de maîtrise d'incendie par arrosage d'eau n'étant pas opératoire faute de pièces fonctionnelles. La deuxième de ces interrogations est, quant à elle, liée aux fréquentations des populations avoisinantes dans la zone dite « interdite » du site industriel. Dans cette zone, on y trouve des éléments tels que les matériaux de construction (sable, gravier, briques posées sur des conducteurs de gaz naturel), des ordures ménagères, des excréments humains et même des voies d'accès aux véhicules des particuliers ; aussi le manque d'entretien de la zone ou on aperçoit de hautes herbes, véritables refuges de reptiles et de brigands. Fort de ce constat, la décharge de Sanivit et les éléments trouvés dans la zone « interdite » de la centrale électrique d'Alénakiri prouvent que ce site est fréquenté. Cette fréquentation révèle bien l'insécurité de la zone et est, de ce fait, dangereuse tant elle peut occasionner des incendies pouvant se répercuter dans tout le quartier puisque la centrale est « très » proche des maisons d'habitation. ■

Lucarne

Là où tout le monde parle, personne n'a la parole !

Chamberlan Moukouama*

La présidence de la République, faut-il le rappeler, est la première institution du pays. C'est elle l'Exécutif. Rien qu'à l'intonation de ce vocable, qu'il vous suggère déjà une forte tonalité à caractère solennel...Le Pouvoir même !

La célébration de la journée de la liberté de la presse est un prétexte pour moi de réécouter la bande sonore de la présidence de la République gabonaise. Conseillers du président de la République, chargés de missions, chargés d'études et autres collaborateurs aiment à se laisser aller avec une frénésie sans pareille qui frise le tumulte. Tous ou presque se sont auto-proclamés porte-parole d'Ali Bongo. Il est presque anodin de voir un conseiller ou un chargé de missions se servir d'une photo prise avec le chef de l'Etat pour justifier une posture de défenseur d'Ali Bongo.

Ali Bongo, en accédant à la magistrature suprême, n'est pas défendable par n'importe qui et n'importe comment. Président de la République et membre d'un parti politique, il possède en leur sein des instruments pour parler en son nom. On n'est pas collaborateur du président de la République pour faire le buzz. La vie au château n'est pas la vie au quartier.

Dans cette bacchanale, certains collaborateurs du président de la République réécrivent une dictée erronée de la langue du droit de réserve qui enveloppe la vie au château. Ils sont partout à la fois : ils font des posts, commentent les commentaires des faux profils sur Facebook, s'insultent, se lancent des défis, publient des vidéos, organisent des conférences de presse...du salmigondis politique. En réalité, Ali Bongo a été tué médiatiquement par ses thuriféraires.

Y a-t-il une si grande aridité au niveau du personnel pour ne choisir que ceux-là...et nous servir ce pathos disproportionné et pernicieux ? Résultat des courses, l'absence de méthodologie saupoudrée de zèle a accentué la réputation actuelle.

Et pourquoi s'étonner du charivari qui prévaut actuellement dans l'espace médiatique si au sein de la première institution du pays, le cerveau accuse un dysfonctionnement ; c'est évident que les autres parties du corps fonctionnent moins bien. Quid de l'organigramme de la présidence de la République gabonaise. La grandeur d'un chef se mesure aussi par la qualité des bras qui portent son palanquin. Rôles et missions de la presse présidentielle ?



Rôles et missions du porte-parole de la présidence de la République ?

Rôles et missions des conseillers et chargés de missions ?

Ali Bongo, président de la République, est le seul qui est à la tête de la 1ère institution du pays. C'est donc à lui qu'incombe la 1ère responsabilité. C'est une logique.

Tout le monde ne peut pas parler au nom du président de la République, quelle que soit la motivation, sinon on accède à la banalisation de l'institution. Tout de même !

On n'est pas collaborateur du président de la République

pour faire le buzz sur les réseaux sociaux. Comme on le voit avec regret, un agent du cabinet, même à la périphérie, peut créer un blog ou une page Facebook avec pour seule autorisation une photo prise à côté d'Ali Bongo et pour ligne éditoriale « défendre » le président de la République avec tous les risques de dérapage que cela implique. Ne vous étonnez donc pas que tout cela finisse par une glissade d'injures.

En semant le vent, les communicants émergents avaient oublié qu'ils récolteraient la tempête à leur champion. ■

*Communicateur

Face aux signaux alarmants de l'implosion du Gabon

Le médiateur de la République appelle le chef de l'Etat à apaiser les tensions

Par Laure Olga Gondjout*

Le fait est inhabituel, le moment est chargé de toutes les peurs, l'acte est solennel... pour la première fois dans l'histoire de notre pays, la prise de conscience d'un environnement explosif n'a jamais autant traversé l'esprit de plus d'un Gabonais. Face à cette dangereuse situation, Laure Olga Gondjout est sortie de sa réserve pour interpeller l'âme de la Nation gabonaise « au ressaisissement » : acteurs politiques, autorités religieuses et traditionnelles en passant par la société civile... le médiateur de la République « s'est agenouillé » devant tout le monde pour « sauver le Gabon ». L'ancienne SG de la présidence de la République s'est directement et fortement adressée à Ali Bongo : « A vous, monsieur le président de la République, chef de l'Etat, Gardien de nos Institutions, Garant de l'Unité Nationale, j'adresse un appel particulier. Vous êtes aussi le Gardien de nos valeurs culturelles et morales, et parmi celles-ci, le dialogue et la concorde ». Question : en tant qu'être humain et non des bêtes sauvages – dont l'ADN est de tuer pour survivre – doit-on accepter de mourir bêtement ou de vivre dignement comme des Gabonais en se mettant autour d'une table pour redessiner les contours de notre vivre-ensemble ?

Lisons ensemble la déclaration prononcée le samedi dernier à Libreville

Dans le cadre des missions du Médiateur de la République visant à rechercher en période de crise les solutions en vue de rétablir la paix sociale, j'ai pris l'initiative d'entreprendre une mission de consultation auprès de nombreux acteurs de la classe politique, de la société civile, d'autres forces vives de la Nation et du corps diplomatique.

Il me plaît tout d'abord, d'exprimer ma sincère gratitude à l'ensemble des personnalités consultées non seulement pour avoir salué l'initiative mais aussi et surtout pour l'africanité de leur accueil.

Pour l'heure, la première étape de la mission de consultation du Médiateur de la République a été circonscrite à Libreville, qui concentre, comme chacun sait, la diversité des crises constatées.

A ce stade, un constat de situation périlleuse doit être, malheureusement, dressé ! Oui la crise est morale ! Oui la crise est sociale ! Oui la crise est économique ! Oui la crise est politique ! Ces crises devenues siamoises sont réelles, profondes et dangereuses ! Leurs effets conjugués laissent planer l'incertitude du lendemain pour l'Unité Nationale.

La crise politique perfore la crise sociale, elle-même exacerbée par la crise économique. Le discours politique est d'une virulence ahurissante, la haine de l'autre a remplacé le débat démocratique. Prononcé de vive voix par les acteurs politiques ou par presse interposée, rien n'augure que ce discours baissera en intensité à l'approche des échéances électorales politiques majeures. C'est une course dont la finalité est de construire un mur épais et infranchissable entre les Gabonais et les Gabonaises, pourtant Enfants d'un même pays.



Le lien national, cultivé et préservé par les Pères Fondateurs de la République Gabonaise sur la base du vouloir vivre ensemble et le sentiment qu'il n'y a rien de plus grand que le Gabon, est en voie de délitement. Comme jamais auparavant dans l'histoire de notre pays, nos compatriotes comme ceux venus nous apporter leur force de travail n'ont été autant gagnés par la peur, l'angoisse au point de se préparer à l'exil ou y mettre à l'abri leurs familles.

La crise sociale avec son cortège d'inégalités, d'exclusions et d'injustices engendre du déclassement social et prend des proportions avilissantes et dangereuses. Le dialogue social est au point mort et, dans un contexte de crise économique grave, la détresse de nos compatriotes peut être exploitée à des fins inavouées.

Les symptômes d'une crise morale qui touche aussi notre pays sont patents :

- Les jeunes dénié aux anciens la légitimité de l'expérience et de la sagesse, cette torche qui éclairait le chemin et dont ils passeront le flambeau, aux plus jeunes devenus vieux ;
- L'exploitation de la candeur ou de la vigueur des jeunes à des

fins politiques contrarie nos valeurs ;

- La prostitution juvénile de grande ampleur pour survivre faute d'un emploi noble et valorisant est préoccupante ;
- Des mères de famille dévêtues sont exhibées en public et en ligne dans l'indifférence générale.

Comme un clin d'œil de l'Histoire ! Le Gabon jadis havre et apôtre de paix qui a contribué si heureusement à la prévention, à la gestion et à la résolution de crises socio-politiques en Afrique semble devenir, à son tour, une source d'inquiétude grave pour les pays frères et la Communauté internationale.

Que n'avons-nous donc pas assimilé les leçons d'Un Maître dont la dévotion pour la Paix était unanimement et internationalement reconnue ? Il devient donc impératif pour chacun, de prendre la mesure de la situation de notre pays. Les Institutions chargées de jouer ce rôle, jusqu'ici aphones, doivent activer les alertes devant les menaces présentes et à venir. Nous approchons inexorablement de la date fatidique d'un scrutin majeur. Le climat dans lequel il se prépare, exige calme, responsabilité et sérénité. Nous

devons, tous et toutes, redevenir des experts de la paix pour prévenir avec sagesse toute crise. Tous les Gabonais et toutes les Gabonaises, animés de la fibre patriotique et épris de paix, doivent prendre conscience de la responsabilité individuelle qui est la leur et de la responsabilité collective qui est la nôtre. Chacun doit être au rendez-vous de sa conscience patriotique !

Il faut aujourd'hui que toutes les Femmes politiques et tous les Hommes politiques qui prétendent aux plus hautes charges, avec pour devoirs de préserver la paix et la sécurité dans notre pays, sachent que dans ce domaine leur responsabilité devant l'Histoire, est immense et leur sens de l'Etat, de l'Intérêt Général et du Bien Commun est attendu.

Nous attendons d'eux des paroles de paix !

Nous attendons d'eux qu'ils se mobilisent contre notre seul adversaire : le sous-développement, la lutte contre la paupérisation de nos compatriotes !

Nous attendons d'eux des actes où le patriotisme, et le « Gabon d'abord », ce cri de ralliement tant cité, ne soit pas qu'un slogan vide de sens.

A vous, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Gardien de nos Institutions, Garant de l'Unité Nationale, j'adresse un appel particulier. Vous êtes aussi le Gardien de nos valeurs culturelles et morales, et parmi celles-ci, le dialogue et la concorde.

A tous les Acteurs de la Classe politique, mettez tout en œuvre pour vous retrouver dans le corps de garde ou au pied de l'arbre à palabres, non pas pour reproduire des schémas éculés de politique politicienne, mais pour rappeler urbi et orbi, « unis dans la concorde », que la paix est la seule politique qui vaille au Gabon.

Ne donnez pas raison aux souffleurs de braise qui s'activent pour l'implosion du Gabon !

Tôt ou tard, vous tous acteurs de tous bords finirez par vous retrouver. Aussi, il vaudrait mieux vous écouter maintenant sans que la palabre ne soit imposée dans d'autres conditions et dans un contexte différent ; il est encore temps !

Je laisse à votre réflexion l'interrogation suivante : Quel Gabon

voulez-vous laisser à la postérité ? Le Gabon du chaos ou le Gabon de l'Ordre et de la Paix ! Au Clergé dans sa riche diversité, je l'invite à poursuivre sa mission inlassable d'intercession auprès du Très-Haut !

A nos Chefs Spirituels et Traditionnels, je vous invite à poursuivre votre mission inlassable d'intercession auprès des mânes de nos ancêtres !

Aux Hommes et aux Femmes de tous les médias, vous qui exercez un métier noble en donnant de la résonance à l'information, sachez que vous avez un rôle délicat à jouer pour calmer et élever le débat avec professionnalisme et courage. Ne soyez pas l'étrille, soyez plutôt l'aiguilleur ! Convaincue que tous les Gabonais et toutes les Gabonaises éprouvent un amour sincère pour leur Patrie, je fonde l'espoir qu'il n'est jamais trop tard pour le Gabon, notre pays ! Je vous remercie. ■

*Médiateur de la République

Laure Olga Gondjout inquiète de la situation de crise du Gabon

Jérémy Akame Djinne

Elle confirme que le Gabon est en crise. Cette crise que ne voient pas les émergents. Une crise qui peut conduire le pays dans le chaos. Laure Olga Gondjout a pris ses responsabilités devant l'histoire. Rester sans mot dire, c'est être complice demain de la dérive des légionnaires et des émergents du palais. Cela faisait longtemps qu'on ne l'avait pas entendue et elle réapparaît avec la conviction profonde que la présidentielle à venir pourrait être le théâtre du pire. Si Laure Gondjout le dit, c'est qu'elle a ses raisons. Surtout qu'il est de notoriété publique qu'elle est informée de toute part, grâce à sa proximité avec des responsables de l'opposition et de la nouvelle faction du PDG. Elle estime à raison que le climat sociopolitique ne cesse d'esquisser des craintes, sur une scène où le ton des discours tend de plus en plus à se radicaliser et a, de fait, lancé samedi, un appel au ressaisissement. Fait-elle de la médiation tardive ? N'aurait-elle pas gagné en crédibilité en s'investissant dans une médiation précoce depuis que la classe politique exige un dialogue national ? Dans tous les cas, s'il vaut, « mieux prévenir que guérir », il n'est jamais trop tard pour agir. C'est pourquoi, Laure Gondjout déclare : « J'ai pris l'initiative d'entreprendre une mission de consultation auprès de nombreux acteurs de la classe politique, de la société civile, d'autres forces vives de la Nation et du corps diplomatique ». Elle poursuit : « Le discours politique a atteint une virulence ahurissante, la haine de l'autre a remplacé le débat démocratique. Prononcé de vive voix par les acteurs politiques ou par presse interposée. Et rien aujourd'hui n'augure que ce discours baissera en intensité à l'approche des échéances électorales politiques majeures. C'est une course dont la finalité est de construire un mur épais et infranchissable entre les Gabonais et les Gabonaises, pourtant enfants d'un même pays ».

Pour éviter le pire, l'ancienne confidente et femme à tout faire d'Omar Bongo prévient « qu'il devient donc impératif pour chacun, de prendre la mesure de la situation de notre pays... A l'approche de la date fatidique d'un scrutin majeur, le climat dans lequel se prépare cette échéance exige calme, responsabilité et sérénité. Nous devons, tous et toutes, redevenir des experts de la paix pour prévenir avec sagesse toute crise ». Pour conclure : « Quel Gabon voulez-vous laisser à la postérité ? Celui du chaos ou celui de l'ordre et de la Paix ? ».

Il reste à espérer que son message sera entendu surtout que la réalité sur la crise au Gabon devient évidente au regard du balai diplomatique de ces dernières semaines et des rapatriements de certaines communautés étrangères vers leur pays d'origine : cas de l'inamicale ouattaresque pantalonnade avec le départ des Ivoiriens. Autres faits marquants, la délocalisation du ministère de l'Intérieur et la livraison d'une cargaison d'armes en provenance d'un pays d'Europe. Laure Olga Gondjout a vite fait de se dégager de toute responsabilité sur ce qui peut arriver, surtout que la frénésie d'une éternité au pouvoir habite un camp. ■

Arrêt sur image



Qui peut encore douter de l'implosion de la société Gabonaise ? Cette photo, à elle seule, justifie l'existence du rejet et de la haine de l'autre. Pas besoin de lire dans une boule de cristal pour comprendre qu'il est impossible d'organiser une élection dans un tel climat. Du côté d'Ali Bongo, la volonté d'user et d'abuser de la force pour se maintenir au pouvoir n'est plus qu'un secret de polichinelle. Sinon, après les actes perpétrés par son entourage contre Jean Ping dans le Haut-Ogooué, le chef de l'Etat aurait pu montrer son attachement à l'expression démocratique. Que nenni, cette photo est le témoin de notre descente aux... enfers. A-t-on vraiment besoin de « tout ça » ? ■

« Il faut déplorer le trop plein d'argent public mobilisé pour le seul accueil de manifestations sportives »

Sa parole en interview est rare. Sa verve en analyse économique est volubile. Mays Mouissi, l'enfant terrible de l'analyse économique gabonaise, passe au peigne fin la gestion du pays depuis l'accession à la magistrature suprême d'Ali Bongo. Entre les erreurs de financement, les projets bateaux, l'amour pour le jubilatoire, les frasques de la légion étrangère, ... le bilan qu'en tire Mays Mouissi est quasi-alarmant : « si l'on se base sur le niveau du chômage, la précarité, le mal logement ou le contexte économique qui oblige plusieurs dizaines d'entreprises à déposer le bilan, on se rend bien compte que la situation du pays est largement perfectible ». Lecture.

Propos recueillis par Georges Ogandaga

Depuis l'accession d'Ali Bongo au pouvoir en 2009, comment a évolué la situation économique du Gabon ?

L'accession d'Ali Bongo à la magistrature suprême est intervenue dans un contexte de ralentissement économique. Le taux de croissance du PIB qui était encore de 6.5% en 2007 n'était plus que de -3% en 2008 et de -1.2% en 2009. Ce ralentissement était principalement dû à la crise économique mondiale de 2008, laquelle entraîna une baisse des prix des matières premières, en particulier celle du pétrole dont on connaît l'apport dans les finances publiques du Gabon. Il y a eu un regain de croissance, notamment de 2010 à 2014, mais les choix d'investissements réalisés n'ont pas été les plus judicieux, de mon point de vue.

La dette publique du Gabon représentait en 2009 environ 20% du PIB, soit 1368 milliards Fcfa. Elle a depuis littéralement explosé puisqu'elle s'élève désormais à 3334 milliards Fcfa (soit 42 % du PIB) si l'on se base sur les chiffres de la COFACE et approcherait même 4000 milliards Fcfa (soit 50% du PIB) si l'on se fonde sur les dernières statistiques du FMI.

Le taux de chômage, déjà particulièrement élevé en 2009 où il touchait environ 20% de la population active, a lui aussi fortement augmenté. Dans un communiqué publié en février dernier sous le numéro 16/81, le FMI estimait à 29% le taux de chômage au Gabon. Cette communication du fonds monétaire vient démontrer, s'il en était besoin, que contrairement à ce qui est souvent affirmé, le taux de chômage n'a pas baissé au cours du septennat. Les femmes et les jeunes sont malheureusement les plus concernés.

Pourquoi estimez-vous que certains choix d'investissement n'ont pas été judicieux pour le Gabon ?

Pour libérer le potentiel économique de notre pays, il aurait été utile de concentrer les investissements publics dans des secteurs structurants, créateurs de croissance à long terme. S'il faut reconnaître la réalisation d'investissements dans les infrastructures routières et dans le domaine de l'énergie, il faut cependant déplorer le trop plein d'argent public mobilisé pour le seul accueil de manifestations sportives. En effet, en choisissant de consacrer 843 milliards Fcfa à l'organisation des CAN 2012 et 2017 à venir, au détriment de la construction d'universités, de logements ou encore d'infrastructures de Santé, notamment en province, les autorités ont rendu illisible leur stratégie économique.

Pourquoi les Gabonais doivent-ils s'inquiéter de la progression vertigineuse de la dette publique ?

L'endettement, lorsqu'il est maîtrisé et utilisé pour le financement de projets structurants pour le développement économique, peut être bénéfique. Cependant, lorsqu'on observe la progression de l'endettement du Gabon depuis 2009 et la nature des projets financés par certains emprunts, le réflexe patriotique me conduit à attirer l'attention des autorités.

Le fait que notre endettement ait progressé de 190% en seulement 7 ans n'est pas un bon signal envoyé à nos partenaires et peut mettre en péril l'économie de notre pays. Le FMI estime que la dette du Gabon représente désormais 50.1% de notre PIB alors que le plafond national d'endettement a été fixé à 35%. Il convient de rappeler que ce plafond national d'endettement a été fixé après que des fonctionnaires du ministère des Finances sous l'autorité du ministre Paul Toungui observèrent que lorsque la dette du Gabon est supérieure à ce plafond, le pays faisait face à des difficultés économiques majeures.

Par ailleurs, les CAN 2012 et 2017 ont été financées partiellement par l'emprunt. Rien que pour la CAN 2017, le Gabon a emprunté 143 milliards Fcfa à des banques chinoises. Or quoi qu'on en dise, dans le meilleur des cas, une CAN n'a qu'une rentabilité de court terme. Endetter le pays à un tel niveau pour l'organisation d'événements aussi éphémères interpelle sur la vision économique des décideurs.

Pensez-vous que plus de 18000 milliards de Fcfa de ressources propres de l'Etat et plus de 4000 milliards d'emprunts ont été utilisés pour améliorer le bien-être des Gabonais ?

Les budgets successifs votés par le parlement depuis 2009 auraient dû favoriser une amélioration palpable des conditions sociales de nos compatriotes et de la situation économique du Gabon de façon générale. Malheureusement si l'on se base sur le niveau du chômage, la précarité, le mal logement ou le contexte économique qui oblige plusieurs dizaines d'entreprises à déposer le bilan, on se rend bien compte que la situation du pays est largement perfectible.

Mays-Mouissi, vous allez répondre à la question suivante par un oui ou non. 7 ans après, la gouvernance d'Ali Bongo est-elle catastrophique ?

L'objectivité commande de ne pas répondre à cette question de façon binaire, mais par l'analyse rigoureuse du bilan du président sortant. Sous son magistère, il y a eu quelques réalisations, notamment dans le revêtement partiel du réseau rou-

tier national ou dans l'accroissement du poids de l'agro-industrie dans notre économie. Il y a aussi eu un grand nombre de promesses non-tenues à l'instar des 5000 logements par an, le lancement d'une compagnie aérienne nationale avant la CAN 2012, assurer l'égalité de tous devant la loi ou encore la curieuse promesse de connecter toutes les écoles du Gabon à internet avant la fin du septennat alors même que les villages manquent toujours d'électricité.

Pour revenir au bilan, j'ai publié en mars dernier sur mon site d'analyses économiques l'étude la plus complète réalisée à ce jour sur le bilan du septennat du président de la République en comparant l'ensemble des promesses de son projet de société « L'avenir en confiance » et ses réalisations. En demeurant à la fois rigoureux et objectif dans l'analyse, j'arrive à un taux de réalisation des promesses d'environ 30%.

Peut-on dire d'un septennat où seulement 30% des promesses sont tenues qu'il est catastrophique ?

C'est la question à laquelle les électeurs devront répondre lors du scrutin présidentiel d'août prochain. Permettez que je leur laisse le soin d'interpréter librement ce ratio.

Certains Gabonais s'arrachent les cheveux lorsque le directeur de cabinet d'Ali Bongo est poursuivi en France pour des affaires d'argent. Ont-ils tort ?

Cette question sort du périmètre de l'analyse économique qui



est mon domaine de définition. Cela dit, en tant que Gabonais, j'estime que les personnalités qui entourent le chef de l'Etat doivent avoir une moralité irréprochable. Toute privation de liberté pour des motifs délictuels ou criminels devrait être suffisante pour disqualifier les concernés à assurer ces responsabilités. Il en va de la crédibilité du président de la République et par-delà, de la crédibilité de la Nation qu'il représente.

L'ancien Premier ministre, Raymond Ndong Sima, a révélé un gros scandale lié à l'existence des contrats de gré à gré. Ali Bongo, PCA de l'ANGT en violation flagrante de l'article 14 de notre Constitution, doit-il démissionner ?

La passation de marchés de gré à gré n'est pas interdite par la loi, bien au contraire. Les articles 17, 29, 43, 44, 54, 120 et 128 du décret n° 1140/PR/MEFBP du 18 décembre 2002 portant code des marchés publics encadrent cette pratique et en fixent les limites.

La question soulevée par l'ancien Premier ministre est celle du recours abusif aux marchés par entente directe au sein de l'ANGT. Ils ont représenté jusqu'à 55% des marchés passés par l'ANGT en 2012 et près de 85% des sommes engagées en parfaite contradiction avec l'article 17 du décret précité qui dispose que cette pratique doit demeurer exceptionnelle. C'est d'autant plus gênant qu'en septembre 2012, le président de la République a affirmé à la presse internationale que les marchés de gré à gré avaient disparu au Gabon.

Concernant l'article 14 de la Constitution, il est libellé en ces termes : « Les fonctions de président de la République sont incompatibles avec l'exercice de toute autre fonction publique et activité privée à caractère lucratif ». A la lecture de cette disposition, je me demande comment le président de la République a-t-il pu assurer les fonctions de PCA de l'ANGT et ainsi directement engager sa responsabilité dans les décisions opérationnelles de cette agence ? Doit-il démissionner pour avoir violé l'article 14 ? Il revient à la Cour constitutionnelle de se prononcer et d'assumer pleinement les prérogatives que la loi fondamentale lui confère. Il est d'ailleurs étonnant qu'elle demeure silencieuse sur des questions aussi importantes.

Objectivement, selon vous, quel est le véritable adversaire du chef de l'Etat pour sa réélection : son acte de naissance à palabres, sa mauvaise gouvernance du Gabon avec ses amis ou la qualité des Hommes de l'opposition ?

Je laisse le débat sur l'état civil du chef de l'Etat aux spécialistes du droit et à la Cour constitutionnelle bien plus compé-

tents que moi pour se prononcer sur la question. Il en est de même pour le volet de votre question relatif à la qualité du personnel politique de l'opposition car il revient aux électeurs de trancher.

Quant à la gouvernance, j'estime pour ma part qu'un chef d'Etat est élu sur un programme et doit être jugé sur un bilan. J'ai indiqué précédemment quelle était l'appréciation que je faisais du bilan en me fondant sur l'analyse comparative. Pour le reste, je crois que tenter de convaincre les Gabonais qu'un bilan où 70% des promesses qui n'ont pas été tenues est positif peut s'avérer être une tâche ardue pour le président de la République désormais candidat à sa propre succession.

L'Etat gabonais doit à Guido Santullo, le patron de Séricom Gabon, plus de 200 milliards de Fcfa. Un contrat a été signé mais non respecté par la partie gabonaise. Ce genre de comportement est-il de nature à rassurer les investisseurs ?

Votre question interpelle sur la dette intérieure dont on n'arrête pas de nous dire qu'elle est soldée alors que chaque semaine des opérateurs économiques nationaux voient leurs activités paralysées du fait des impayés de l'Etat. Cette situation entraîne l'érosion de la confiance des investisseurs vis-à-vis de l'Etat désormais réputé être un mauvais payeur.

J'en appelle à la responsabilité des autorités pour que les engagements qu'elles prennent au nom de l'Etat soient respectés et les paiements effectués à bonne échéance. Par ailleurs, il conviendrait d'arrêter la pratique qui consiste à engager l'Etat gabonais dans des contrats, sans s'assurer au préalable que la situation de nos finances publiques le permette. C'est un réflexe élémentaire qui doit précéder toute signature de contrat.

Le Gabon vient de voir sa note souveraine chuter de Ba3 à B1, au terme d'une évaluation conduite par l'Agence de notation américaine, Moody's. Votre réaction ?

Cette dégradation de la note de crédit du Gabon par Moody's intervient à la suite de celles déjà effectuées par les 2 autres grandes agences de notation Standard & Poor's et Fitch Ratings. Si elle s'explique principalement par la baisse des recettes budgétaires fortement impactées par la chute des prix du pétrole, elle traduit aussi le fait que notre économie demeure insuffisamment diversifiée. La diversification économique tant vantée dans les communications officielles et les publi-reportages n'est encore qu'embryonnaire et tout doit être fait pour l'amplifier.

Concernant la baisse des ressources budgétaires et la chute des cours du pétrole, j'invite les autorités à engager dès maintenant le collectif budgétaire et à faire voter une loi de finances rectificatives 2016 plus prudente, qui tiennent compte véritablement de la situation des marchés pétroliers et de la forte volatilité des cours du brut.

Au Gabon, les antirétroviraux sont venus à manquer. Depuis lors, aucun responsable de la chaîne de commande des médicaments n'a été sanctionné. Est-ce humain et responsable tout ceci ?

L'absence d'antirétroviraux dans un pays où le taux de séroprévalence est si élevé que le nôtre est un véritable scandale et fait peser un risque majeur sur une frange de notre population déjà fragilisée par la maladie. Le fait que personne n'assume la responsabilité de cette absence de médicaments est tout aussi scandaleux. Qu'a-t-on fait des stocks de sécurité ? En tout état de cause, l'urgence est de ravitailler au plus vite les centres de stockage de médicaments et d'assurer une distribution aux malades avant qu'il ne soit trop tard.

Que pensez-vous de la situation de la Poste S.A ?

Cette entreprise consubstantielle à l'histoire de notre pays est dans une situation difficile et si les bonnes décisions ne sont pas prises rapidement, elle pourrait périr, ce qui serait dramatique.

Il est urgent que l'Etat en lien avec la direction de Poste S.A trouve un partenaire privé susceptible d'accompagner le processus de recapitalisation de l'entreprise et la réforme de son modèle économique devenue indispensable. L'Etat ne peut pas et ne doit pas recapitaliser seul la Poste S.A, la situation des finances publiques ne le permet pas. Une politique intelligente de réduction des coûts doit être engagée dans l'entreprise en même temps que Poste S.A doit céder certains de ses actifs, notamment immobiliers. Poste S.A a un avenir si on organise correctement son redressement.

Enfin, il faut rechercher les causes qui ont conduit cette entreprise à se retrouver dans cette situation. C'est pourquoi j'invite les dirigeants de Poste S.A à commanditer un audit sur la gestion passée du groupe. Cet audit permettra d'identifier les erreurs à ne pas reproduire et à situer les responsabilités des uns et des autres. Pour être parfaitement transparent avec les usagers qui subissent cette situation et les contribuables qui ont déjà renfloué Poste S.A en 2015, les résultats de cet audit devraient être rendus publics. ■

Affaire Doukaga Kassa

Retour sur une arrestation, une garde à vue et une détention illégales

Le 19 avril dernier, Jean-Pierre Doukaga Kassa, trésorier en service à l'Assemblée nationale, est arrêté avec des documents comptables à bord de son véhicule de service devant son lieu de travail. Cet acte fut présenté à l'opinion par la presse du palais comme étant répréhensible et justifiant une garde à vue. Nous vous présentons le déroulé de son arrestation, de sa garde à vue et de sa détention à tout le moins irrégulière.

Casimir Mapiya

De sources concordantes proches du « prévenu » et du bureau militaire de l'Assemblée nationale rapportent que tout se déroule à la veille de la démission de Guy Nzouba Ndama du perchoir. L'une d'elles affirme : « Comme à ses habitudes, Jean-Pierre a demandé à son chauffeur d'embarquer dans son véhicule de fonction sa comptabilité. Le chauffeur s'est mis sur cette tâche, aidé par un gendarme du bureau militaire de l'Assemblée. Au moment de sortir de son bureau pour regagner son véhicule, aux environs de 17h, il va croiser un membre du cabinet du président Guy Nzouba avec qui il papotera jusqu'à 19h15. Puis il va démarrer son véhicule. Au moment de franchir le portail, les agents de la Direction générale de la recherche (DGR) vont s'interposer avec des véhicules des services spéciaux. Jean-Pierre va demander ce qui se passe, ils lui diront qu'ils sont en mission et que plus rien ne doit sortir de l'Assemblée nationale ».

Une autre source, en service au cabinet militaire, affirme que : « le trésorier de l'Assemblée a appelé le président Nzouba qui lui a demandé de passer le téléphone au chef de cette équipe. Celui-ci va confirmer au président Nzouba qu'ils sont en mission et il restera imperturbable face aux recommandations du PAN. La solution qu'ils vont trouver est de laisser le véhicule dans l'enceinte de l'Assemblée nationale ». S'agissait-il d'une machination ? La suite des propos que nous avons recueillis sont d'une froideur qui démontre à quel point l'administration de la République est mise à contribution pour mater tous ceux qui s'opposent au régime.

« Le jour de la plénière et de la démission de Nzouba Ndama, des agents de la DGR vont fouiller son véhicule en filmant chaque document », un comportement injustifiable du point de vue de la loi n° 5/85 du 27 juin 1985 portant règlement général sur la comptabilité publique de l'Etat, notamment son article 13 : « Les comptables publics de l'Etat sont seuls chargés : de la conservation des pièces justificatives y afférentes ».

Martin Akendegué, président du Conseil d'Etat appréciera !

La violation de la loi sera couronnée par la mise sous



scellé des documents précédemment laissés dans le véhicule, cette fois-ci sous les ordres du procureur, comme cela a été relayé par nos confrères. Le lendemain, à son arrivée à son poste de travail, Jean-Pierre Doukaga Kassa constatera que son véhicule n'est plus sur le parking. Il posera à l'agent en service qui lui dira que le véhicule se trouve à la DGR. La même source soutient « qu'à partir de là, il ne sera ni convoqué ni entendu mais arrêté le mardi à la sortie de son bureau par des agents à bord de deux véhicules, conduit à la DGR et mis en garde à vue. Le vendredi, il sera conduit chez le procu-

reur. Une fois au tribunal, le procureur lui signifiera l'infraction du « détournement des documents comptables », une absurdité du point de vue de la loi susmentionnée et du décret n°0094/PR/MBCP du 08 février 2016 portant règlement général sur la Comptabilité publique qui dispose à l'article 46 que : « Sous réserve des dispositions concernant les régisseurs en la matière, les comptables publics sont seuls chargés : de la conservation des pièces justificatives y afférentes ». Pour sa défense, Jean-Pierre Doukaga affirmera au procureur qu'il « ne peut pas détourner sa propre comp-

tabilité », puisque les documents sont à lui, que « ce n'est pas la première fois qu'il amène ces documents chez lui », nous rapporte la source.

Présenté à nouveau devant le procureur de la République, ce dernier va se dessaisir de l'affaire suite à la déposition de l'agent judiciaire de l'Etat qui affirmait disposition légale à l'appuie que le comptable peut transporter chez lui ses documents comptables. Son chauffeur et sa secrétaire sont restés sur la même ligne dans leurs dépositions en précisant qu'il a toujours amené des documents chez lui et les ramène ensuite.

« En instruction, il avait

bien un juge de permanence mais comme par enchantement, c'est le doyen des juges qui va recevoir Jean-Pierre Doukaga et son avocat qui va plaider la liberté provisoire sous caution du fait que c'est un fonctionnaire. Il a interdiction de quitter le territoire, du coup il ne pourra pas s'enfuir, le doyen des juges va décider de le placer sous mandat de dépôt, comme vu dans la presse », nous affirme notre source, laquelle nous signifie également qu'au-

jourd'hui Jean-Pierre Doukaga Kassa a un souci cardiaque, puisqu'il est asthmatique et sortait, il y a peu de temps, d'une opération chirurgicale périlleuse. Au regard du déroulé de ces événements, notre interlocuteur a fini son propos en affirmant « qu'ils attendent que Jean-Pierre Doukaga vienne dire des contre-vérités sur l'ancien président. Comme il n'a rien dit, ils vont décider de l'envoyer en prison ». ■

A suivre !

Communiqué de presse

Patriotes,
Chers compatriotes,

L'histoire retiendra que, dans sa volonté de privilégier l'option d'une solution négociée, l'Union sacrée pour la Patrie a placé Monsieur Ali Bongo Ondimba devant toutes ses responsabilités, face aux manquements graves et avérés à son devoir d'exemplarité vis-à-vis de la Nation.

Aujourd'hui, l'opinion aura retenu que le président de la République a décidé de défier le peuple gabonais dans l'ensemble de ses composantes, en lui imposant le mensonge et la perfidie qui l'ont conduit au pouvoir, comme valeurs devant présider à la gouvernance de la République gabonaise.

Le principe de précaution, qui marque chacune de nos actions sur le chemin de la libération de notre pays, nous commande maintenant, tel qu'annoncé, de questionner le Parlement, à qui la Nation a confié la haute charge et l'illustre mission de donner suite, en son nom, en pareille circonstance.

A conditions institutionnelles inchangées, l'Union sacrée pour la Patrie emprunte cette voie, pour éprouver à la face du monde, le déni de justice, la rupture du Pacte républicain à la charge de Monsieur Ali Bongo Ondimba et de son système, toutes choses qui vont désormais inviter le Peuple gabonais, au nom de qui la justice est rendue, à se saisir directement de la conduite de son destin.

Au titre de la semaine qui va courir à compter du 09 mai 2016, l'Union sacrée pour la Patrie va saisir le Parlement, l'ultime étape, avant de se retourner vers le Peuple souverain, pour prendre rendez-vous avec l'histoire.

Fait à Libreville, le 07 mai 2016
Pr Albert Ondo Ossa

Ping dans la Ngounié



Depuis samedi dernier, l'ancien président de la Commission de l'Union africaine est l'hôte des populations de cette partie du Gabon. Une tournée qui intervient après le soutien à sa candidature, pour la prochaine élection présidentielle, par René Ndemézo'o Obiang et son parti, Démocratie nouvelle (DN) le 30 avril dernier et la publication, le 04 mai, de son projet de société. Dans cette province, Jean Ping aura à cœur de rendre un vibrant hommage à deux des membres morts le 21 juin 2015, par accident de la circulation lors des préparatifs de son arrivée : l'ancien député Daniel Kombé Lékambo et le capitaine de gendarmerie à la retraite, Camille Milamba. ■

Graine Ma terre, ma réussite

Programme GRAINE
ma formation,
ma plantation,
ma maison.
Une nouvelle vie !

Le programme propose à l'agriculteur gabonais un cadre d'accompagnement complet pour la mise en œuvre de son projet agricole et la création d'une entreprise agricole durable.

www.facebook.com/graine.gabon - twitter.com/grainegabon - www.graine.gabon

Emergence de BOA (Bongo Ondimba Ali) Compte à rebours : plus que 2960 jours



Comment peut-on envisager la réussite dans de telles conditions ?



La dégradation des écoles primaires du Gabon est devenue un sujet banal pour les émergents.



Le sautoir d'une école dans un pays promis à l'émergence dans moins de 10 ans.

Jean-Pierre Abele Ntame

Quand Bongo père criait « la jeunesse est sacrée », le prétendu fils répondait par « l'avenir en confiance ». Un schéma commun qui met la jeunesse au cœur des préoccupations de la politique Bongo-PDG. Sauf que, dépasser les discours, la réalité du terrain est contrastante. Pour preuve, l'école, lieu de formation et de socialisation de la jeunesse en vue de la construction de leur avenir, est en état de décrépitude dans tout le Gabon, signe que le pouvoir émergent de BOA ne s'en soucie guère. Le visage que présentent au-

jourd'hui les écoles publiques est d'une tristesse alarmante. Pourtant dans son projet en 2009, l'attention faite à l'école était porteuse d'espoirs. L'espoir de voir améliorer le niveau d'éducation et d'encadrement des élèves. Il s'agissait en fait de promouvoir l'éducation primaire pour tous et l'égalité des sexes à l'horizon 2025, date d'accès du Gabon à l'émergence. BOA visait entre autres l'amélioration de la performance des élèves, la décongestion des écoles primaires et l'amélioration des conditions de travail des enseignants chargés de former tous ces futurs cadres de demain. Sept ans

après, cet important projet d'investissement est venu garnir le trophée démagogique de BOA. Le constat est général pour toutes les écoles du Gabon : les bâtiments frappent le visiteur par une saleté débordante. Dans les toilettes réservées aux élèves, l'odeur des excréments est insupportable. Les besoins se font quasiment à même le sol, les canalisations d'eau et autres équipements sanitaires sont bouchés. Sur les murs et le plafond, les toiles d'araignée font partie du décor. A cela s'ajoute le problème de maintenance, d'entretien de tous ces bâtiments. Les écoles publiques souffrent aussi d'actes de vandalisme,

rendu possible parce qu'il n'existe pas de mesures de sécurité. Comment peut-on réussir dans une école où les salles de classe sont sales avec des tables bancs cassés, où l'infirmerie est inexistante et où les toilettes dégagent une odeur nauséabonde ? Une école où les dirigeants brillent par une démotivation, et un laxisme au plan de la discipline ? Peut-on juger crédible l'école gabonaise quand les Gabonais eux-mêmes ne mesurent pas la portée et l'impact des structures d'enseignement ? Voilà autant de questions qui se posent avec acuité et qui démontrent que BOA a lamentablement échoué. Il est

temps que la page se tourne pour laisser place à une nouvelle vision élitiste de l'école gabonaise. ■

Distinction de Joseph Tonda Une véritable fierté nationale à faire rayonner l'Université gabonaise



D.O

Un enseignant-chercheur gabonais vient d'être reconnu parmi les 50 intellectuels africains par le Magazine New African daté de mai-juin 2016. Reconnu désormais comme un « chercheur d'exception », Joseph Tonda hisse haut les couleurs du Gabon. Disons-le un universitaire de haut vol « comme on l'attend » titulaire du grade le plus élevé, c'est-à-dire professeur des universités (CNU en France) assimilé professeur titulaire (au Camerun).

Joseph Tonda, sociologue et anthropologue, est enseignant-chercheur à l'UOB. Ses travaux sur le pouvoir en Afrique centrale et équatoriale, notamment au Gabon et au Congo, font référence pour qui veut comprendre les formes de développement de l'Etat dans cette zone. Il y élucide les mythes fondateurs, souvent violents, des Etats d'Afrique centrale issus de la colonisation, mais aussi les formes d'expression culturelle et les rituels de leurs sociétés. A travers ses ouvrages, empreints d'une sociologie politique inventive et innovante, tels *Le souverain moderne*, il a notamment fait émerger de nouvelles catégories d'analyse.

De renommée internationale, sélectionné grâce à ses travaux, il contribue à faire du Gabon une terre de tradition intellectuelle désormais bien établie. Parmi ses pairs sélectionnés, figurent le sénégalais Mamadou Diouf de l'université de Columbia aux Etats-Unis, le camerounais Achille Mbembe connu pour son érudition dans les études sur la postcolonie et enseignant aux Etats-Unis et en Afrique du Sud, le congolais Alain Mabanckou de l'université de Los Angeles et dorénavant titulaire de la chaire de création artistique au collège de France ou de l'Algérien Malek Chebel connu et reconnu mondialement pour ses travaux sur l'Islam.

C'est dire combien les travaux de recherches remarquables et remarquables de ce compatriote font autorité. Fruit de recherches menées sur plusieurs années, cette reconnaissance marque pour lui l'aboutissement de son travail au-delà de ses pairs. Connue pour sa rigueur et sa démarche scientifique tout sauf politique, cette reconnaissance confère également au Pr Joseph Tonda un immense honneur. Celui dont « la recherche a toujours été guidée par la curiosité », confie l'universitaire Patrice Moundounga Mouity, qui dit sans complaisance de son aîné « qu'il sait reconnaître l'avenir avant qu'il ne survienne. Ce choix parmi d'autres brillants intellectuels dont l'autorité dans la communauté savante et dans leurs disciplines et champs respectifs est reconnue a été guidé par la foi que le Pr Joseph Tonda appartient à la catégorie d'intellectuels africains au sens noble du terme qui, sur le plan scientifique, solutionnent les problèmes de façon surprenante et innovante en ouvrant de nouveaux territoires et en résolvant les problèmes résistants à la pensée traditionnelle. Je suis honoré que ce compatriote – pour qui je suis intellectuellement admiratif pour son art de penser, la qualité de sa plume agile et l'érudition de ses travaux – compte parmi ceux qui selon moi, font l'avenir de la science en Afrique ».

Ses travaux permettent de comprendre les figures et les visages modernes du pouvoir en Afrique et apportent un éclairage précieux sur une éternelle question dans le domaine de la sociologie du pouvoir. Un modèle de succès qui mérite non seulement d'attirer l'attention des plus hautes autorités de notre pays mais d'être célébré et distingué. ■

Université Omar Bongo Quand la grève se transforme en menaces de mort

L'université Omar Bongo n'avait jamais atteint un tel niveau de désolation. Alors que les grèves à répétition ont toujours terni l'image de cette structure académique, voilà que les choses tournent aujourd'hui en promesse de mort contre le recteur et le doyen de la FLSH.



Nicolas Obame Ondo, posant devant les grilles fermées du rectorat.

David Otounga

Depuis deux semaines, l'UOB est à nouveau secouée par un groupe d'étudiants, se réclamant de la mutuelle « Etudiant conscient », dissoute en décembre 2014. Motif : une situation d'injustice liée à l'accord d'une dérogation à un groupe d'étudiants proche du recteur, en vue de se réinscrire en cycle master, et inversement, le refus signifié à un autre groupe dissident pour la même demande. Une disposition jugée « d'un poids deux mesures » par les étudiants lésés qui ont entrepris des actes forts, allant même jusqu'à mettre le feu devant le rectorat. Face à ce climat d'insécurité, le recteur a décidé de prendre des distances vis-à-vis de son lieu de travail (le rectorat), étant donné que sa sécurité physique n'est plus garantie en ce lieu. Fort de cette distance prise par le recteur, une affiche aux relents humoristiques a été collée au

portail de l'UOB, avec comme entête : « Wanted Marc Louis Rovipia », et une prime de 75000000 dollars américains à la clé pour quiconque le ramènera « mort ou vif ». Dans l'œil du visiteur également, Monique Mavoungou Bouyou, doyen de la FLSH qui a signé l'autorisation de réinscription aux dérogataires ; et Serge Loundou, conseiller du recteur, considéré comme le censeur du groupe rectoral. Il n'en fallait pas plus pour faire monter l'adrénaline qui s'est matérialisée par un communiqué conjoint des familles Ropivia-Remanda, Mavoungou Bouyou, Indoundou Manfoumbi et Loundou-Matha, publié dans L'Union, qui fait état « de menaces de mort de la part de Nicolas Ondo Obame, Obame Mebiame dit Ballack et Pétula Okome, chefs de file d'un groupe de gangsters agissant au vu et au su de tout le monde au sein du campus, en toute impunité ». En clair, les membres de la mutuelle « Etudiant conscient



Communiqué des familles des menacés de mort

» ont décidé de s'en prendre aux trois personnalités universitaires citées. Les actes de violence commis la semaine dernière (incendie des pneus devant le rectorat, barricade des bureaux du décanat de la FLSH, etc.) auraient donc pour visée « l'atteinte à l'intégrité physique et morale de ces autorités de l'UOB ». Désormais entre les familles des universitaires et les grévistes, c'est au bazooka. Puisque les familles promettent des représailles en cas de dérapage : « personne ne pouvant présumer qu'il dispose du monopole de la violence, nous invi-

tons également les familles des intéressés à prodiguer à leur progéniture de sages conseils qui permettraient d'éviter des dérapages dont la Nation n'a nul besoin ».

En attendant le pugilat, les réunions du rectorat et du décanat de la FLSH se tiennent désormais à l'Ecole normale supérieure (ENS) et le groupe de Nicolas Obame Ondo continue de rôder dans l'enceinte de l'UOB, à la recherche de Ropivia. Vivement que tout cela se termine autour d'une table de discussion, sans acte de violence. ■

Franck Rebela et Fefe Onanga en danger de mort?

Liliane Nkorouna

Une psychose règne en ce moment dans la capitale économique, dans le milieu de quelques partisans du candidat Jean Ping. Certaines personnalités proches de ce dernier sont en effet montées au créneau pour dénoncer des intimidations et menaces de mort dont elles seraient l'objet. Ce n'est pas une rumeur, puisque les concernés l'ont eux-mêmes déclaré sans pour autant citer les noms de ceux qui les traquent.

Le premier, Franck Rebela, secrétaire exécutif du Mouvement populaire démocrate (Modep), qui a clairement pris position pour Jean Ping s'est ouvert à ses proches avant de poster une brève publication sur sa page Facebook. Je viens d'apprendre que pour mon engagement au niveau national et plus spécialement dans l'Ogooué-Maritime, aux côtés de Jean Ping, ma tête est mise à prix. Je voudrais, ce jour dire à tous que, si tel est



Franck Rebela Fefe Onanga feraient l'objet des menaces de mort de la part des PDGistes depuis qu'ils ont décidé de soutenir Jean Ping.

mon destin je l'assume. Aussi, je ne reculerai qu'une fois mort comme le prédisent mes comploteurs. Mais j'avertis, mon décès sera suivi par d'autres...., écrit-il en substance.

Dans l'entourage de Rebela, on cite en effet, les noms de certains cadres du parti démocratique gabonais (PDG) qui ont juré d'avoir la peau du secrétaire exécutif du Modep. Ceux-ci lui reprochent d'avoir trahi les accords passés avec le parti d'Ali Bongo. Des accords

qui ont amené les deux conseillers du Modep à soutenir le candidat du PDG lors de l'élection du président du bureau du conseil municipal. Un soutien qui a permis au parti de Rebela et Reteno Ndiaye d'obtenir le poste de 3^{ème} maire adjoint. Poste que continue d'occuper le président du Modep, Guy Roger Reteno Ndiaye. Que Rebela apporte son soutien à Jean Ping a donc été vu comme une trahison du côté du PDG où on aurait dé-



cidé de n'écarter aucune option pour se débarrasser de lui. Mais l'homme reste serein et déclare être prêt à aller jusqu'au bout de son combat, même au prix de sa vie. Le choix de faire la politique dans l'environnement gabonais, m'expose fatalement à l'affrontement avec les forces du mal qui ont fait de la conservation du pouvoir, leur but ultime. Donc mourir dans ces conditions est quasiment nature, déclare-t-il sur sa page

Facebook.

Du côté du Mouvement populaire des radicaux (MPR) on est également en état d'alerte. Son président Fefe Onanga aurait également reçu des menaces de mort. Nos sources après les menaces reçues par le président nous ont averti que ce dernier allait être enlevé chez lui. Cette information venant de certains officiers qui refusent de faire le sale boulot nous a permis de prendre certaines dispositions.

Aussi profitons-nous pour lancer une mise en garde sévère à ceux qui ignorent que la politique est un combat d'idées. Quand on parle d'élimination physique, il est bien clair que ce n'est plus de la politique mais du grand banditisme. Les instigateurs de ce genre d'actes devraient en assumer toutes les conséquences, averti un membre du bureau du MPR.

Du côté du PDG, on estime que les deux soutiens de Ping font dans « la politique spectacle ». « Fefe Onanga et Rebela sont bien connus à Port-Gentil. Personne n'en veut à leur vie. Ils veulent juste attirer l'attention sur eux et se donner de l'importance », a commenté un militant de ce parti. Mais pour le commun des Port-Gentillais, la dénonciation faite par les deux responsables politiques devrait être prise au sérieux. D'autant qu'il n'est un secret pour personne que certains politiciens ont recours à des méthodes radicales pour se débarrasser de leurs adversaires, dans notre pays. ■

Chantier du nouveau stade de Port-Gentil

Le calvaire des employés gabonais

L.N

Les travaux de construction du stade de Port-Gentil devant abriter les rencontres de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2017) vont bon train. Du côté du pouvoir, la satisfaction est totale car le rythme pris par les travaux est bien au-delà des attentes. Le petit joyau a en effet déjà pris forme du côté de Ntchengue, sur le site aménagé pour la construction des logements sociaux. Mais si tout le monde est unanime pour reconnaître que les Chinois vont bien vite, sinon trop vite dans la réalisation des travaux, très peu se posent des questions sur les conditions de travail dans ce chantier. Pourtant, il n'est un secret pour personne que les entreprises chinoises ne sont pas des modèles en ce qui concerne le traitement des employés. Il suffit de voir comment les Chinois eux-mêmes travaillent comme des forçats sur le chantier de la route Port-Gentil - Omboué pour s'en convaincre.

Le chantier du stade n'est pas un lieu de plaisir pour les Gabonais qui y travaillent. Ces derniers sont en permanence en danger, car le respect strict des conditions de sécurité n'est pas le fort de la société qui exécute les travaux. Ils sont nombreux qui travaillent des journées entières, sans casque ni chaussures de sécurité. Des équipements pourtant indispensables pour évoluer sur ce genre de chantier. La sécurité sur ce site n'est hélas pas une préoccupation essentielle de l'entreprise chinoise qui exécute les travaux.

Outre les conditions de sécurité qui ne sont pas réunies, le traitement réservé aux ouvriers gabonais donne le tournis. « Nous sommes payés à 6000 francs par jour. Dans cette somme, nous devons assurer notre déplacement et notre ration. Ce qui fait qu'à la fin de la journée, il y en



Des ouvriers sans équipement de sécurité sur le chantier du nouveau stade.



Ce stade est aussi le fruit d'une exploitation scandaleuse de la main d'œuvre locale par la société chinoise en charge des travaux.

a qui sortent avec 3000 ou 2000 francs », raconte l'un d'eux. Le chantier étant situé très loin de la ville, il est bien évident qu'une bonne partie du salaire journalier des ouvriers se retrouve engloutie dans les dépenses inhérentes au déplacement. Un ouvrier habitant le quartier Bac Aviation, dans le 2^{ème} arrondissement nous a d'ailleurs confié qu'il dépense 2000 francs tous les matins pour rallier le chantier et le même montant pour son repas de la journée. Pour économiser, le malheureux est souvent obligé de faire plusieurs kilomètres à pied quand il rentre chez lui le soir.

Le pouvoir met chaque jour en avant le nombre d'emplois générés par le chantier du stade sans, hélas, s'appesantir sur les conditions de travail sur ce site et le salaire de misère perçu par des Gabonais qui y travaillent comme des forçats. Une attitude aux antipodes des discours servis qui font penser à une classe de dirigeants soucieux du bien-être des populations. Car ce qui se passe dans le goulag de Ntchengue est bien une forme d'exploitation à l'image de celle observée dans les stades construits au Qatar, et tout cela sous la barbe des autorités du pays. ■

Vous avez dit égalité de chances ?

L.N

Le nouveau slogan de l'émergent en chef sonne bien creux dans la capitale économique où les réalités, bien difficiles pour la majorité des populations, sont implacables. Il va sans dire que pour les familles pauvres ou même modestes, vivant dans les quartiers populaires, le quotidien peu reluisant est bien loin d'être le même que celui des familles d'hommes politiques aisés ou des cadres du secteur pétrolier qui habitent les quartiers huppés de la ville. Ces derniers possèdent suffisamment de moyens pour permettre à leurs familles de vivre dans des conditions bien meilleures. Et leurs enfants ne sont pas inscrits dans des écoles publiques où les effectifs sont pléthoriques et où beaucoup d'élèves suivent les cours assis à même le sol, faute de tables-bancs. « Comment peut-on parler d'égalité de chances quand leurs enfants apprennent dans des écoles et lycées français, Ecole mixte et Victor Hugo alors que les nôtres sont à Matiti 1, Matiti 2 ou Balise ou encore au lycée Joseph Ambourouet Alvaro avec les effectifs de près de 100 élèves dans une salle de classe ? », s'interroge une citoyenne. Les disparités sont bien visibles, surtout en cette saison pluvieuse. Il est connu de tous que dans certains quartiers, il est quasiment impossible de sortir après une averse. Il arrive donc régulièrement que des enfants habitant les bas-fonds de Salsa ou de Bac Aviation manquent une journée de cours à cause des inondations dans leurs quartiers. D'autres encore sont obligés de traîner les pieds dans les eaux infestées de microbes alors que leurs cama-



Il est bien évident que ces enfants qui trempent les pieds dans les eaux infestées de microbes pour se rendre à l'école, au quartier Balaran, n'ont pas les mêmes chances que la minorité qui vit et étudie dans de meilleures conditions.

rades issus de familles aisées sont déposés chaque jour à bord de grosses cylindrées. Au regard de toutes les difficultés rencontrées par les enfants issus de familles modestes ou démunies, l'égalité des chances décrétée par le pouvoir émergent apparaît comme une grosse blague. Il va sans dire que les actes en faveur de l'amélioration des conditions d'apprentissage dans les écoles et lycées de la ville et de la qualité des soins dans les dispensaires et hôpitaux publics sont plus attendus que de simples slogans. Or tous

les projets devant permettre de faire de cette égalité de chances une réalité sont bien en panne. Les logements sociaux, la construction des écoles, l'assainissement de la ville...voilà des projets qui, s'ils étaient exécutés jusqu'au bout, permettraient bien de réduire les inégalités bien palpables dans notre société. A tous ces projets utilitaires, le pouvoir émergent a préféré privilégier la construction d'un stade de football...et un simple slogan pour bernier les populations. Mais jusqu'à quand ? ■

N° Statistique : 035991 V
B.P 1343 Libreville (Gabon)
E-mail : hebdomadaire-laube@gmail.com
Tél : 07 95 44 86/
06 77 05 01

Directeur de publication
Hermeland Loubah

Rédacteur en chef
Orca Boudiandza Mouele

Secrétaire de rédaction

Olivier Nang Nzenzeng
Rédaction :
Charles Mendome
Ambroise Reteno
Constant Mavoungou
Mapiya Casimir
Jean-Pierre Abele-Ntame

Georges Ogandaga
David Otounga
Agnès Laplumacerbe
Jérémie Akame Djinne
Impression: Multipress
Distribution: Sogapresse
Tirage : 10 000 exemplaires

Des risibles convictions aux mortelles illusions des Dirigeants du Gabon de 1957 à 2016 (suite et pas fin)

Achille-Fortuné Manfoumbi Mvé*

La survivance de l'impopularité : les Bongo, quand la tentation démagogique vire au pur mensonge (suite)

En partant d'Omar Bongo jusqu'à son successeur Ali Bongo, quel que soit le qualificatif auquel les temps cléments d'antan ont bien voulu que ce dernier soit accordé, ou celui que l'innommable tumulte actuel lui jette sur la figure afin qu'il lui colle par la suite sur tout le reste de la peau, leurs accessions à la magistrature suprême n'ont point manqué d'affecter souvent le peuple considérablement. Il s'était retrouvé ébaubi en novembre 1967 et en décembre 1993 et pétrifié en décembre 1998 et 2005 pour le premier, et royalement courroucé et traumatisé pour le second en septembre 2009, tellement il lui tardait de se déshabiller de fond en comble de ce nom et de cette famille à laquelle il était à son corps défendant abonné un peu plus d'une quarantaine d'années. Ce, malgré les fulgurantes estocades populaires d'un espoir sidéral, que firent subir tour à tour en 1993 et en 1998, Paul Mba Abessole et Pierre Mamboundou à Bongo père, puis André Mba Obame en 2009 à Bongo fils.

Bien plus récentes, les tractations malveillantes ayant souvent maintenu Omar Bongo au pouvoir, et ayant fait accéder Ali Bongo à celui-ci reposent sur le même mode opératoire. Il consiste pour tout le personnel au sommet concerné par la proclamation et la validation du scrutin présidentiel, de se garder de tenir compte in extenso des résultats authentiques issus des bureaux de vote. Mais de proclamer et de sceller le vote, sur la base de résultats sur mesures, « *cénagement* » modifiés. Seule entourloupe possible pour que les Bongo s'en sortent à bon compte, leur impopularité étant patente et il ne saurait en être autrement, en raison de la pauvreté devenue endémique pour de trop nombreuses familles et des droits bafoués avec une facilité et une répétition compulsives.

Ceux des femmes, des syndicalistes, des étudiants, des élèves, des députés, des universitaires, des journalistes, des forces de l'ordre, des forces militaires, des opposants politiques, des handicapés, des fous, des « *sans dents* », des femmes enceintes, des malades, payant désormais avant toute chose leurs médicaments et l'acte posé par le médecin dans les quelques hôpitaux aux dehors et pourtant lénifiants, telle que l'émergence abrasive actuelle et sa spirale infernale est en train d'essorer physiquement et mentalement les Gabonais. Comme une vengeance systématique envers ce peuple effronté qui a l'outrecuidance de ne pas porter les Bongo dans son cœur ! Et pour cause, tout au long de leurs gestions et leurs cohortes de collaborateurs étendus bien entendu, je me suis retrouvé à être fondé à croire qu'ils se sont tour à tour convaincus qu'ils dirigeaient des fieffés crédules ; des « *Maboules heureux* », comme dénomme son peuple fictionnel la romancière et universitaire Magalie Mbazo'o, d'autant qu'il est le clone romanesque du peuple gabonais. Raison pour laquelle l'un et l'autre ont fondé leurs discours et leurs pratiques politiques sur le mensonge, du plus infime au plus grossier, d'un bout à l'autre de leurs mandatures. Oubliant que, quelles que soient la satisfaction et la persuasion de départ et de surface que le mensonge donne à croire, il est en réalité l'assurance du plongeon dans des eaux saumâtres psychologiques et sociales, difficile, voire impossible de s'en défaire. Au point que son propre psychique et sa propre vie s'en retrouvent désarticulés ainsi qu'en fait l'amère expérience un professeur d'histoire de l'art dans Risibles amours de Milan Kundera, qui s'était convaincu d'être certainement aussi un professeur de mensonge.

L'aveuglement égocentrique et mégalomane

En substance, Omar Bongo, jouant immanquablement avec sa mine dont il était surconscient de ne pas en payer du tout, tellement il avait l'air débonnaire, voire simplet, embobina très durablement le peuple avec son communisme à la sauce très spéciale bongolienne. Celui-ci était axé sur sa sempiternelle paysanne parabole, voulant que lorsqu'un Gabonais va à « *la chasse* » (aux espèces sonantes et trébuchantes s'entend), uniquement Bongo en vérité, « *le chasseur hyper généreux* », il partagerait tout le produit de « *la chasse* » avec tout le reste du village.

Comme le Gabon entier s'en est aperçu, rien n'était plus égoïste que de mentir, puisque c'était toujours le même (et son engeance) qui devait avoir l'exclusivité d'aller « *à la chasse* » et de décider en conséquence de façon unilatérale de la redistribution de son produit fort alléchant ; lorsque l'on songe à la sans pitié pieuvre captatrice « *Delta synergie* », qui a révélé dans quelle mesure Omar Bongo était friand d'argent pour alimenter infiniment son empire multidimensionnel, faisant dès lors très peu de cas du développement du patrimoine collectif, qui connut la désuétude puis l'implosion progressive perceptible depuis plus d'une décennie. Une situation assurément déplorable qui a fait fleurir avec allégresse des furoncles sociétaux ayant pour noms : établissements pré primaires, primaires, secondaires, supérieurs et sanitaires improbables ; enclavement exponentiel strangulant nos villes rurales et villages et leurs populations avec ; clochardisation des agents publics ; encouragement et bénédiction à siphonner les deniers publics ; appropriation de l'administration publique par le PDG, etc. C'est la

faucheuse humaine, en le visitant au moment où il s'attendait le moins (puisque'il avait tout de même un tout petit peu avoué tantôt sa cupidité et son cynisme faisant ainsi une promesse sibylline de déplacer le curseur politique s'il revenait), qui mit un terme à cette suprématie et à cette voracité pécuniaire et matérielle, qu'il avait pensées dépendantes uniquement de sa seule volonté.

Ali Bongo, en plus de sa venue très fortement chahutée et régulièrement entachée par des révélations méritant d'être automatiquement clarifiées, à défaut de tirer les conséquences qui s'imposeraient à tout Homme et à tout Homme d'Etat noble, ne capitalisa jamais la contrition solennelle manifestée par son prédécesseur au nom des Bongo et du PDG au pouvoir depuis 42 ans et dont il devint et pourtant le seul légataire. Curieusement, il engagea le septennat et enclencha son pouvoir à la manière d'une création ex nihilo et le continua jusqu'aujourd'hui en s'entêtant à refabri-



quer l'eau chaude, si ce n'est à réinventer le fil qui coupe le beurre ! Mieux que « *Ya Ali* », avec sa promesse de l'avenir du peuple qui allait désormais être éternellement en confiance, je le perçus carrément comme le bonheur à visage humain, « *Ya Bonheur* » !

Il avait pour lui l'avantage d'avoir forgé sa jeunesse à « *Mbengue* », aux « *States* » et tutti quanti, d'être un quinquagénaire, ingrédients qui travaillèrent aussi à consoler ou à lui faire profiter du bénéfice du doute de l'immense peuple qu'André Mba Obame avait su charmer avec rapidité et brio, l'eau sale éteignant aussi le feu. Il se convainquit au contraire de faire mordre la poussière à tous les concitoyens, agents publics ou privés qui avaient eu la subversive inspiration de soutenir celui-ci, puis de scier tout le vieux bois trainant dans son camp qui avait et pourtant rendu de fiers services jusque-là (alors qu'il était loin d'être mort et il s'en rend compte aujourd'hui), tel que son « *dina* » Ali Akbar Onanga s'en était fendu publiquement avec une effronterie jubilatoire ne sachant pas qu'il l'encourageait même à scier bois et branches, voiles et vergues, sur lesquels ils étaient soit assis soit accrochés.

L'infantilisation et le mépris du peuple faits arts de gouverner

Dans cette perspective, Ali Bongo, du haut de son mépris du peuple qu'il prend pour des petits enfants et des oisifs, s'est empressé de lui présenter des jeux de chansons, de bateaux, de motos, de fesses brésiliennes, de golf et de sable, alors qu'il violait tous les jours un peu plus ses droits, même celui infime de circuler ou de siroter tranquillement son jus de fruit ou sa bière sans courir le risque de se brouiller avec un policier ou un gendarme au bout d'un moment. D'où le concert incessant des grèves depuis au moins 2012, et les initiatives convergentes de l'opposition politique (composée en majorité des gens avec lesquelles ils ne se connaissent que trop), ainsi que les « *conspuassions* » des sociétés civiles depuis 2014, pour l'extirper du pouvoir, en ramenant en surface des vérités et des sujets tabous pour lui.

Raison pour laquelle, dans un empressement démagogique détestable, lui le pourtant jeune et occidental président, mais qui a bizarrement passé son septennat à embastiller et frustrer son peuple, de venir à nouveau pomper à celui-ci des illusions (pour ne pas dire des bobards) comme « *L'Ega-*

lité des chances » et « *Changeons ensemble* ». Avec qui ? Et quelles chances ? Alors qu'il a toujours fallu que le peuple subisse des décès, des agressions, des intimidations, des menaces, des humiliations, pour reconquérir quelque droit élémentaire. A l'instar de l'augmentation des revenus, obtenue effectivement dans des douleurs indéfinissables, dont il ne manque et pourtant pas l'occasion de revendiquer la paternité avec un engouement indécent ; comme si étudiants et travailleurs avaient subitement et tranquillement découvert ces infimes augmentations, en allant consulter leurs comptes un beau matin de fin ou de début de mois.

Même en pensant effectivement au bonheur du peuple ainsi qu'Ali Bongo le tambourine régulièrement dans ses sempiternels monologues aussi racoleurs que menaçants, en ne manquant jamais au passage d'attirer l'attention du peuple sur l'aigreur et la nocivité de ses opposants, il se retrouve pris en flagrant délit de prédisposition dictatoriale. Car le dirigeant ne doit pas se préoccuper du bonheur de ses concitoyens. Parce que le sens de celui-ci dépend de chacun. Mais il doit s'assurer que ses concitoyens jouissent bel et bien de toute l'étendue de leurs droits, comme le rappelle Hannah Arendt dans *La Nature du totalitarisme*, ce dont il ne s'est jamais préoccupé. Loin s'en faut, et c'est un euphémisme. D'autant qu'à ses yeux le peuple gabonais est un peuple de « *maboules* », ses sujets, et les membres de son PDG subsistent sans en manquer une seule miette, la toute-puissance de sa royauté et l'impossibilité d'imaginer, encore moins de susurrer le moindre contre discours !

Il déploie ainsi le profil psychologique du pervers narcissique, qui est un être très imbu de lui-même, égocentrique. Celui-ci affectionne manipuler les autres, fragiles ou fragilisés, pour les tenir sous son joug, qu'il convainc dès lors de la dangerosité du monde, susceptible de lui causer du tort ou carrément lui faire du mal, dont il peut tout à fait le prémunir. C'est ce type de stratégie et de démarche envers le peuple, auquel Ali Bongo me paraît recourir avec insistance ces tout derniers temps, maintenant qu'il est harcelé, ennuyé de toutes parts. Il vient en sus de réaliser que sept ans passent vachement trop vite dans de telles conditions désagréables. Et dire qu'elles sont uniquement de son propre fait, à force de rancœurs et de convictions inutiles et dégradantes à ce niveau de responsabilité.

Face à la rancune et la maltraitance étatiques, la déconstruction et l'indignation populaires !

Voilà Ali Bongo méthodiquement black-boulé et effeuillé en retour, mis à nu sur la place publique, par une multitude de voix se réclamant des forces vives de la nation. Laquelle s'est retrouvée par lui maltraitée, et dont la Constitution et la première institution se sont encore retrouvées par lui profondément entachées, en raison de sa situation administrative définitivement énigmatique. Comme l'est tout aussi la première dame Sylvia Bongo, de quel pays d'ailleurs ? Tellement elle est très souvent éloignée du Gabon. Lorsqu'elle daigne y remettre les pieds en jouant à la « *Mère protectrice* », c'est pour mieux enfumer l'opinion et les pauvres authentiques dames gabonaises avachies par la faim et les accouchements pénibilissimes comme au temps des glaciers, et les cœurs si profondément tuméfiés par d'atroces douleurs de voir souvent leurs progénitures régulièrement suspendues aux crocs de ces bouchers des ténébres et soumises à l'équarrissage des odieux crimes rituels !

Elle laisse transparaitre tant une égocentricité qu'une préciosité débordantes de détachement, de distanciation, aux antipodes d'un sens réel de la famille et du peuple et du sourire communicateur, presque antalgique, que les Gabonais avaient tout de même reconnu en la défunte Edith Lucie Bongo. D'où l'ahurissement que m'a provoqué l'illustre aîné et semillant essayiste Marc Mvé Békale (dont les publications et les réflexions fendent progressivement la motte d'ignorance en moi depuis les bancs de l'université), lorsqu'il a tressé force lauriers sur le compte de l'actuelle première dame dans un libre propos du journal *L'Aube* au courant du mois d'avril dernier, en élevant au pinacle son sens aigu de l'altruisme, de l'humanisme.

L'on veut bien y croire, mais de quelle façon ? Et à l'endroit de qui ? Et pendant combien de temps ? Elle qui est sempiternellement éloignée du peuple dont elle est symboliquement la première maman, donc au chevet duquel elle aurait dû inlassablement se précipiter comme le fait Dominique Ouattara en Côte d'Ivoire dans le domaine social, non pas une partie du temps, mais tout le temps. Bref, Marc Mvé Békale est trop intelligent pour ne pas le savoir. Comme il l'a lui-même dit, il a feint la naïveté. Une tactique réflexive pouvant davantage apparaître comme un jeu de paupières, au sens où l'on parle de jeux de phares. Parce que Sylvia Bongo est bel et bien inconnue au noble bataillon des femmes gabonaises qui se lèvent tous les matins de leur pays auprès de leur peuple, durant au moins tout le septennat finissant de son époux. ■

(A suivre)

*Chargé de recherche CAMES à l'IRSH-CENAREST/Enseignant à l'UOB